

Commune de LA TOURETTE

Département de LA LOIRE
Arrondissement de Montbrison

Téléphone : 04.77.50.08.43
e-mail : secretariat.mairie@latourette42.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 septembre 2025

Date de la Convocation : 18 septembre 2025

Délibération : DE_024_2025

Objet : CIMETIÈRE - tarifs des concessions à compter du 1er janvier 2026

nombre de membres en exercice : 15

nombre de membres présents : 12

nombre de membres votants : 13

abstention : 0

VOTE: POUR :13 CONTRE : 0 ABSENTEION: 0

Le vingt-cinq septembre deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal de la commune de LA TOURETTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Serge GRANJON

PRESENTS: Serge GRANJON, Christian BAREL, Claude GRAC, Belkacem ABDALLAH, Jacques DURIEUX, Yvonne BAREL, Jean-Yves FAURE, Brigitte REGIOR, Philippe GRANDCHAMP, Robert DUPIN, Marie Odile LAGER, Eddy THOMAS

ABSENTS EXCUSES: Jocelyne PERONON, Corinne POIRIEUX

ABSENTS REPRESENTES: Estelle PATOUILlard représentée par Serge GRANJON

SECRETAIRE DE SEANCE: Marie Odile LAGER

A compter du 1^{er} janvier 2026, le Conseil municipal décide de fixer les tarifs relatifs au cimetière de la façon suivante :

	<i>Tarifs</i>
<u>Concessions en pleine terre</u>	
Cinquantenaire : 5 m ² (2m x 2,5m)	800 €
Cinquantenaire : 2,5 m ² (1m x 2,5m)	400 €
<u>Concession en pleine terre pour construction privée de caveaux</u>	
Cinquantenaire : 5 m ² (2m x 2,5m)	800 €
Cinquantenaire : 2,5 m ² (1m x 2,5m)	400 €

Date de transmission de l'acte: 26/09/2025

Date de reception de l'AR: 26/09/2025

042-214203127-DE_024_2025-DE

A G E D I

	<i>Tarifs</i>
<u>Concession en pleine terre pour construction privée de cavurnes</u>	
Trentenaire : 0,64 m ² (0,8m x 0,8m)	110 €
<u>Achat d'un caveau construit par la mairie</u>	
Concession cinquantenaire en pleine terre : 5 m ² (2m x 2,5m)	800 €
Concession cinquantenaire – caveaux de 6 places	4000 €
<u>Achat d'une cavurne construite par la mairie</u>	
Concession trentenaire n pleine terre : 0,64 m ² (0,8m x 0,8m)	110 €
Concession trentenaire – cavurne pour 4 urnes	800 €
<u>Achat d'une case du columbarium construite par la mairie</u>	
Concession trentenaire – case de 4 urnes maximum	1800 €
<u>Frais de séjour dans le caveau provisoire communal</u>	
Séjour par mois :	20 €

Copie certifiée conforme.

A LA TOURETTE, le 25 septembre 2025

La Secrétaire
Marie Odile LAGER



Le Maire
Serge GRANJON




Date de transmission de l'acte: 26/09/2025
Date de réception de l'AR: 26/09/2025
042-214203127-DE_024_2025-DE
A G E D I